



## PROCÈS-VERBAL DU CA DE L'APEL LA ROCHEFOUCAULD DU 29 JANVIER 2024

Paris, le 11 mars 2024

Le Conseil d'Administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de la Rochefoucauld, dont le siège est situé au 22 Rue Malar 75007 Paris, s'est réuni le 29 janvier 2024 à 19h00 pour statuer sur l'ordre du jour annexé à la convocation adressée à ses membres et joint en annexe des présentes avec la feuille de présence.

Marie-Alix de LÉPINAY est élue présidente de séance.

David DIAZ exerce les fonctions de secrétaire.

La présidente fait signer la feuille de présence par les présents, certifiée exacte et sincère par le secrétaire.

Sont présents, outre la présidente, le secrétaire et les chefs d'établissement, Madame Nadine ZAMITH et Monsieur Cyrille HAYREAUD :

Xavière ALLARD, Faustine BENGUELLOUN, Valentine BROCHOT, Marianne d'AUDIFFRET, Ségolène de MALHERBE, Katrin DECKERT, Thibault DESMIDT, Marie-Alix LAINÉ, Maud LE GALL, Fanny LOURDIN, Benoit PHILIPPOT, Charlotte PRINS et Isaure RONSSERAY.

Sont absents et excusés : Damien BERULLIER, Thierry LAGNEAU et Costanza SOUAID.

La présidente rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

## I. Questions diverses concernant les 2 sites.

### a. Point cantine.

L'APEL commence par souligner la situation délicate dans laquelle elle se trouve, confrontée à la fois aux travaux en cours et aux avancées réalisées, tout en reconnaissant la légitime frustration des parents. Elle se sent prise au milieu de cette situation.

La direction invite à prendre du recul et à relativiser, même si la situation n'est pas toujours idéale. Elle assure que des progrès sont constamment réalisés malgré les difficultés rencontrées. L'édito de la Newsletter de février donnera des informations sur la situation de la restauration. Les travaux avancent, bien que pas aussi rapidement que prévu, et devraient normalement être achevés en avril. Il est rappelé que ces travaux de mise aux normes étaient indispensables.

En outre, la direction annonce avoir changé de centrale le 18 janvier, optant pour une centrale premium de meilleure qualité, désormais en service pour l'établissement.

Il est noté que les élèves et le personnel de l'établissement ne sont pas desservis par le même prestataire de restauration.

La commission restauration de l'APEL, après s'être rendue le vendredi 26 janvier au déjeuner sur les sites Cler et Malar, présente un rapport au conseil, soulignant à nouveau l'urgence de communiquer avec les parents afin de réduire les tensions.

Sur le site de Cler, le service fonctionne efficacement, la cuisine est préparée sur place. Le personnel est capable d'apporter de légères modifications pour réduire l'utilisation de sauces, d'épices, etc., selon les besoins. L'APEL recommande de simplifier l'intitulé des plats pour éviter toute confusion parmi les parents, car parfois les menus semblent plus élaborés qu'ils ne le sont réellement.

Le chef cuisinier est très à l'écoute et ouvert à la discussion.

Sur le site Malar, l'APEL exprime un mécontentement constant quant à la qualité des repas. Elle demande un menu moins complexe avec la possibilité d'assaisonnement basique : sel, poivre, vinaigrette. Les enfants interrogés estiment que la cantine est meilleure qu'avant les vacances de Noël, bien qu'ils reconnaissent que ce n'est toujours pas satisfaisant.

Une solution doit être trouvée pour résoudre le problème des pigeons qui errent dans la tente pendant le déjeuner, même si plusieurs tentatives ont déjà été faites.

Madame ZAMITH assure qu'elle se rend régulièrement à la cantine pendant le déjeuner. Elle discute avec les élèves et, bien que tout ne soit pas parfait, elle estime que les dysfonctionnements restent raisonnables.

Il est annoncé qu'après les travaux, l'espace de restauration pour les collégiens sera le même que le précédent et que les murs ont été repoussés pour créer un espace dédié aux lycéens. Tout comme par le passé et actuellement, le système de rotation des classes perdurera pour fluidifier le passage à la restauration.

La question du retour des élèves de CE2 sur le site de Malar à la rentrée 2024 est posée, cependant, pour l'instant, aucune décision n'a été prise.

b. Point Jeux Olympiques.

La Mairie du 7ème présente le dispositif de circulation et d'utilisation des espaces sur son site internet.

Concernant la rentrée 2024, il n'est pas encore possible de communiquer avec les parents car l'établissement n'a aucune information officielle à fournir. Pour le moment, les JO n'ont pas d'impact sur le calendrier de rentrée.

En ce qui concerne la thématique de l'année sur le site Malar, les professeurs d'EPS organisent chaque dernière semaine avant chaque petites vacances, des olympiades avec une spécialité différente à chaque fois. L'UGSEL organise des rencontres sportives auxquelles les élèves de 6e et 5e participeront. Ils rencontreront des élèves d'autres écoles de Paris pour des activités impliquant la journée entière. De plus, une pièce de théâtre « Les athlètes dans leur tête » mise en scène par Katy de Lyrot et portée par les lycéens, sera présentée à la rentrée des vacances de février au théâtre Malar. La Roche souhaite marquer l'année des JO.

En raison des aménagements au Champ de Mars, il n'y aura pas de Cross cette année, mais la Marche solidaire est maintenue et se déroulera au sein de l'établissement.

Des olympiades sont également prévues sur le site Cler, avec une flamme olympique fabriquée par les maternelles qui circulera dans l'établissement. Les cycles travaillent depuis le début de l'année scolaire sur des projets en histoire, en arts plastiques, etc. De plus, la mascotte des JO sera reprise et adaptée aux couleurs de la Roche.

Les JO sont également le thème retenu pour la fête de juin de l'école organisée par l'APEL.

c. Collection La Roche.

Dans le cadre d'une initiative visant à lancer une nouvelle collection cette année, l'APEL exprime le souhait d'obtenir l'autorisation de la direction pour utiliser le blason de notre établissement. Cette demande soulève des questions importantes qui méritent une réflexion approfondie en conseil de direction. La question d'une éventuelle tenue cérémoniale sur le site Cler est également posée.

## II. La Rochefoucauld – Site Cler.

### a. Pause méridienne.

#### i. Planning, horaires et surveillance.

L'APEL est régulièrement sollicitée en raison de problèmes de violence entre enfants et est fréquemment confrontée à des questions des parents concernant la durée de la pause déjeuner, qu'ils jugent trop longue. De plus, des parents se posent des questions sur les activités de leurs enfants pendant cette pause et sur l'encadrement qui leur est offert.

Monsieur HAYREAUD indique que, en ce qui concerne la pause méridienne, les temps de repas sont échelonnés selon les niveaux, ce qui permet de répartir les élèves de manière équilibrée et de ne pas surcharger la cour de récréation pendant ces deux heures. Les élèves de maternelle ont des espaces dédiés pour déjeuner et jouer, avec une surveillance assurée par le personnel de l'école.

Les élèves de l'école élémentaire ont également leur propre espace et bénéficient aussi d'ateliers périscolaires et de séances d'APC deux jours par semaine pendant la pause déjeuner, ce qui contribue à réduire le nombre d'élèves présents dans les cours et sur le terrain multisports. Les incidents sont rares et sont pris en charge par les surveillants, qui veillent au bon déroulement des activités. En cas d'incident significatif, les parents sont invités à en informer l'école pour une intervention appropriée.

En cas de mauvais temps ou de grand froid, des activités alternatives telles que des dessins animés ou des émissions éducatives peuvent être proposées aux enfants dans le hall pendant une durée limitée, afin de garantir leur confort et leur sécurité. Cela reste extrêmement rare, à raison de 3 à 4 fois dans l'année. Il est signalé que les élèves de maternelle sont dans leur dortoir et que les élèves de grande section sont accueillis dans la salle de motricité afin de les maintenir au chaud le plus longtemps possible.

L'APEL s'efforce de répondre aux préoccupations des parents en assurant un environnement sûr et stimulant pendant la pause déjeuner, tout en encourageant une communication ouverte et transparente avec l'école.

#### ii. Quizz sur « Le Bon Conseil ».

Il y a eu des échanges avec la direction du Bon Conseil en début d'année. Cependant, il a été nécessaire d'attendre car il n'y avait pas de recrutement en cours et la mise à disposition du personnel d'encadrement semblait compliquée pour eux à mettre en place.

b. Activités périscolaires.

Certains parents se plaignent de voir la porte grande ouverte les mercredis. L'école a également été informée, par des parents, des problématiques concernant les ateliers du préau et l'activité de comédie musicale.

Monsieur HAYREAUD souligne que les activités du mercredi sont proposées pour rendre service aux familles, et que l'école pourrait s'en passer. Cette matinée est organisée, entre autres, par deux grandes associations : « Les Ateliers du Préau » et « ACEL du Gros Caillou ». Pour Monsieur Hayreaud, il est important d'avoir des retours des parents car l'établissement n'est pas marié avec ces associations, donc s'ils remarquent des lacunes en termes de compétences ou de surveillance, cela pourrait nuire à l'image de l'école, même si l'école n'est pas responsable. La direction n'a pas envie que les parents soient mécontents, la prestation doit donc être réalisée correctement.

Pour donner suite aux plaintes des parents, Madame ZOGHEIB contacte directement la direction de l'association concernée. Même si l'école ne se fie pas à la vie d'une seule personne, elle va à la source afin de pouvoir répondre aux parents. Les rendez-vous entre les deux directions permettent d'engager quelque chose même s'il est important de rester vigilant. Madame ZOGHEIB est sur le front lors des ateliers, elle est là les mercredis, elle surveille ce qu'il se passe. Il est signalé que toutes les conventions avec les associations ont été revues ce dernier mois pour les mettre au clair, notamment sur la nécessité de surveillance. Il a été convenu également de se revoir en mai pour faire le point avec les associations et décider celles qui continuent ou pas.

Il pourrait être intéressant de faire un questionnaire de satisfaction auprès des parents.

c. La Fête du livre.

La gestion de la Fête du Livre est confiée à Madame ZOGHEIB. Il s'agit d'une exposition de deux jours suivie d'une semaine de ventes, gérée par l'APEL. Pour cette nouvelle édition, l'APEL a décidé de collaborer avec la librairie « Je(ux) lis là », située dans le quartier, avec laquelle ils ont déjà travaillé lors du dernier marché de Noël.

Dans le passé, il y a eu des problèmes logistiques tels que des retards dans la réception des commandes, des lacunes dans la communication, l'absence de certains ouvrages et des limitations dans le choix. Monsieur HAYREAUD exprime sa gratitude envers l'APEL. Il estime qu'il est plus intéressant de travailler avec une librairie locale du quartier. L'idée serait de proposer des ouvrages sélectionnés par les enseignants, en lien avec les thématiques abordées en classe... Cela nécessitera une organisation conséquente.

Les bénéfices de cette opération seront reversés dans les classes sous forme de dons de livres.

### III. La Rochefoucauld – Site Malar.

#### a. Départ des élèves après le CM2.

Pour chaque élève de CM2, une étude de situation est réalisée par les équipes pédagogiques du CM2 et de la 6e, ainsi que par la direction. Il n'y a pas d'inscription automatique des élèves de CM2 en 6e, même si la volonté de la direction est de permettre à chaque élève de poursuivre son cursus scolaire au sein de l'ensemble scolaire. Chaque situation est étudiée en fonction des besoins de l'élève. Les élèves en grande difficulté en CM2 se retrouvent souvent en très grande difficulté en 6e. Il est donc nécessaire d'anticiper les difficultés et les besoins pour mettre chaque élève en situation de réussite. Le suivi des élèves de CM1 et CM2 vise à repérer les problèmes et à accompagner les élèves et leur famille. Lorsqu'il y a des problèmes de comportement récurrents chez un élève, cela peut entraîner la mise en place d'un contrat d'engagement de l'élève et avec sa famille. Des problèmes de comportement peuvent remettre en question une inscription en 6e pour l'élève. Madame ZAMITH est vigilante sur ce point.

Des réunions d'information sont organisées en CM1 pour informer les parents sur la transition de la classe de CM2 vers la 6e. Il existe un écart important entre le CM2 et la 6e, et il est essentiel de prendre en compte ces différences pour préparer une bonne transition des élèves.

Il y a eu moins de départs d'élèves de CM2 vers d'autres écoles que l'année dernière. Les départs s'expliquent souvent par des rapprochements de fratries.

#### b. Cours d'informatique au collège. Formation des élèves.

Certains parents expriment des inquiétudes concernant les disparités dans les compétences informatiques des enfants. Certains d'entre eux ont du mal à utiliser un ordinateur, même si cela fait partie des demandes de l'école. En pratique, ils rencontrent des difficultés pour réaliser des exposés sur PowerPoint, par exemple, et les parents doivent souvent leur venir en aide. Des questions se posent également sur la nature des cours d'informatique proposés dans l'établissement. Madame ZAMITH souligne que les élèves acquièrent des compétences et sont évalués en classe de technologie, et qu'un examen PIX est prévu à la fin de la troisième pour évaluer leurs connaissances en informatique.

Le CDI compte désormais deux documentalistes qui aident également à développer des compétences en informatique.

#### c. Financement du matériel audiovisuel.

Madame ZAMITH sollicite l'aide de l'APEL pour financer l'achat de matériel audiovisuel pour le lycée. Cette demande est motivée par le besoin d'une salle audiovisuelle, car de nombreux élèves sont très investis dans des projets nécessitant un équipement de qualité. Bien que l'établissement ait déjà financé une première partie du matériel nécessaire, il reste encore des besoins à combler. Il est important de souligner que l'établissement ne peut pas assumer seul tous les coûts liés à cet équipement, d'où l'appel à la contribution de l'APEL.

Du matériel est essentiel pour permettre aux élèves de développer leurs compétences dans divers domaines, tels que la production audiovisuelle, la réalisation de films, les présentations multimédias, et bien d'autres activités pédagogiques et artistiques. Avec un matériel adéquat, les élèves pourront bénéficier d'un environnement propice à la créativité et à l'apprentissage, ce qui contribuera à enrichir leur expérience scolaire et à favoriser leur développement personnel.

À la suite de la présentation de Madame ZAMITH, un vote à main levée est proposé. Le conseil de l'APEL décide, à l'unanimité, de s'impliquer dans ce projet. En soutenant cette initiative, l'APEL contribuerait à offrir aux jeunes un environnement éducatif moderne et dynamique, tout en renforçant les liens entre l'école, les familles et la communauté éducative dans son ensemble.

d. Autres.

Un e-mail a été envoyé aux parents des élèves de 6e et 5e afin de les sensibiliser à la recrudescence des actes racistes, antisémites et autres formes de discrimination. Il a été constaté que ce problème affecte d'autres établissements, ce qui souligne sa gravité et son étendue. La situation politique au Moyen-Orient est complexe à comprendre pour les élèves, ce qui peut contribuer à ces comportements inappropriés.

La direction est préoccupée par ce sujet et réfléchit à organiser des ateliers de sensibilisation notamment pendant la pause déjeuner, impliquant des adultes référents pour que les élèves prennent conscience de ces enjeux et s'investissent dans des actions positives. Il est important de sanctionner les comportements inappropriés de manière éducative, afin de faire comprendre aux élèves la gravité du problème. Même si ces incidents sont très peu nombreux, ils invitent à une mobilisation forte pour développer les valeurs de tolérance et de fraternité.

L'APEL soutient pleinement la direction de l'école dans ses efforts pour aborder ce problème. Nous sommes prêts à apporter notre aide pour organiser des ateliers de sensibilisation et d'autres initiatives visant à éduquer les élèves sur ces questions.

#### **IV. Questions diverses Commissions.**

a. Commission fêtes.

i. Gala.

La difficulté de trouver une salle pour le Gala prévu cette année nous confronte à un défi organisationnel majeur. Malgré nos efforts pour rechercher des options viables, nous n'avons pas encore réussi à sécuriser un lieu adéquat pour l'événement. En raison de cette contrainte, nous sommes contraints de reporter l'idée du Gala à une prochaine fois.

Cette décision n'a pas été prise à la légère, et nous comprenons l'importance de cet événement pour la communauté scolaire. Cependant, nous croyons qu'il est préférable de retarder le Gala plutôt que de compromettre sa qualité en optant pour un lieu inapproprié.

Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour trouver une salle convenable et à faire du Gala un événement mémorable pour tous.

ii. Autres.

L'APEL envisage d'organiser une rencontre entre parents en dehors de l'établissement. Pour l'instant, rien n'est acté, mais cette initiative pourrait se concrétiser facilement dans le quartier. L'idée serait de créer un cadre informel où les parents pourraient se retrouver pour échanger, partager leurs expériences et renforcer les liens entre les familles de l'école. Cette rencontre pourrait prendre la forme d'un déjeuner ou d'un dîner spontané. L'objectif serait de favoriser la création d'une communauté solide et de promouvoir un sentiment d'appartenance à l'école au-delà de ses murs.

b. Commission communication.

i. Point « Petit Caillou ».

Une réunion a eu lieu afin de nous mettre d'accord sur les modalités avant toute prochaine publication, et nous avons décidé qu'il y avait des ajustements à prévoir pour avoir un projet cohérent et en harmonie avec la communication de l'établissement.

L'école, en tant qu'entreprise, a sa propre stratégie de communication : newsletter, revue, plaquette, publications sur EcoleDirecte, podcast, réseaux sociaux, journal lycéen, JDL. Ils sont d'accord pour que le journal de l'APEL voie le jour, mais il doit rester centré sur des sujets liés à l'APEL : interviews de conférenciers, bénévoles de la matinée métiers, pastorale, etc.

Ce projet enthousiasme beaucoup les parents qui ont connu les premiers pas du Petit Caillou ainsi que son histoire. Sa première édition sera lancée avant la fin de l'année scolaire.

ii. Autres.

La commission communication est actuellement engagée dans un processus de réflexion et de test visant à moderniser nos méthodes de communication avec les parents. Nous cherchons à établir une communauté sur WhatsApp dans le but de renforcer les liens entre les familles, tout en améliorant l'efficacité de la transmission de nos messages.

Cette initiative découle de notre volonté de rester à l'écoute des besoins des parents et de répondre à leurs attentes en matière de communication. En utilisant WhatsApp, une plateforme largement accessible et utilisée, nous souhaitons créer un espace où les parents pourront interagir entre eux, poser des questions, partager des informations et recevoir des mises à jour pertinentes de la part de l'APEL.

Nous sommes conscients que cette transition vers une nouvelle plateforme de communication nécessitera un temps d'adaptation et des ajustements.



c. Commission Pastorale.

i. Point à date.

Nous avons demandé que des sorties dans le cadre du catéchisme pastoral soient proposées aux élèves du site Cler. De plus, nous avons également fait remonter notre souhait d'organiser une journée scout dans l'établissement, comme cela s'est fait dans le passé.

Les frais de participation de l'aumônier au pèlerinage FRAT seront pris en charge par l'APEL.

d. Commission restauration.

i. Point à date.

Ce sujet a déjà été traité au début de la séance du conseil en présence des chefs d'établissement.

e. Commission matinée métiers.

i. Point à date.

Il a été remarqué que le questionnaire prévu pour les participants de la « Matinée avenir » n'a jamais été envoyé.

f. Commission conférences.

i. Point à date.

La prochaine conférence de l'APEL est prévue pour le jeudi 1er février 2024 à 20h00. Le thème sera « Entre éducation positive et limites éducatives : comment trouver le juste milieu pour le développement harmonieux de l'enfant » avec Lénaïg STEFFENS, psychologue clinicienne. La conférence abordera la prise en charge des enfants et de leurs parents à travers la guidance parentale.

Une deuxième conférence est prévue pour le jeudi 14 mars à 20h00. Le thème sera « Accepter de faire ses deuil » avec Nicolas d'HUEPPE. Il témoignera de l'importance de prendre soin de soi, d'écouter les signaux faibles pour agir lorsque c'est encore possible, d'accepter notre vulnérabilité et de reconnaître l'absence de contrôle sur sa vie, entre autres. Une séance de dédicaces de son nouvel ouvrage « 53 minutes. Survivre et renaître » est prévue à l'issue de son intervention.

g. Commission APEL de Paris.

i. Point à date.

L'APEL a récemment participé à la Galette de l'APEL de Paris, une occasion qui a permis d'échanger avec d'autres APEL et de discuter des préoccupations des autres directeurs d'écoles. Il est ressorti de ces échanges que les directeurs font face à un énorme travail pour remonter le moral des professeurs, notamment en raison d'attaques extérieures, de changements ministériels fréquents, de salaires insuffisants, et bien d'autres défis.

De plus, de nombreuses écoles utilisent de plus en plus EcoleDirecte, ce qui entraîne une dématérialisation des relations avec les professeurs. Cela signifie que les échanges se font principalement par écrit, ce qui peut parfois entraîner une perte de contact humain et une difficulté à gérer les changements liés à cette plateforme. Certains parents expriment également des attentes élevées en termes de service après-vente une fois qu'ils ont payé leurs frais de scolarité. Nous soulignons ainsi l'importance de rester vigilants et de répondre aux besoins de la communauté éducative de manière proactive.

## V. Questions diverses.

a. Mon premier opéra.

Sophie de Guerry, maman d'élève et soprano professionnelle, proposera aux parents et élèves de l'établissement une initiation à l'opéra. Cette séance se déroulera un samedi au théâtre de La Rochefoucauld et sera réservée aux élèves de maternelle et de primaire âgés de 3 à 10 ans.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 45 minutes.

La présidente : .....

Le secrétaire : .....

Marie-Alix de Lépinay

Présidente

David Diaz

Secrétaire